

Comment il valorise ses haies

En Gâtine, le Gaec de Vernan valorise ses 150 km de haies. Plaquettes pour chaudières, paillage pour massifs, litière pour les vaches, bardage, etc. Rien ne se perd. Découverte.

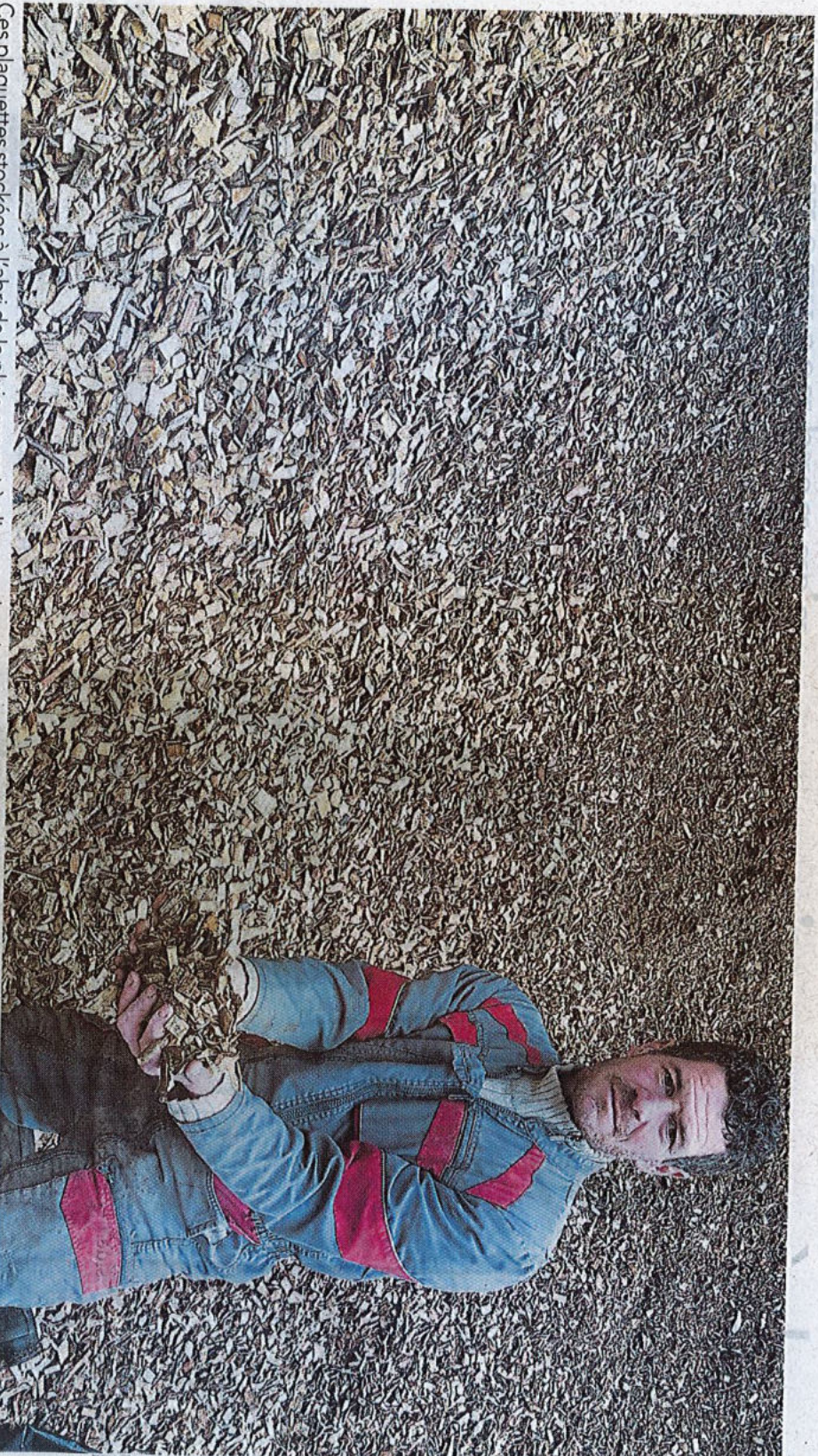


Photo : CO - JEANLUC SIMON

Ces plaquettes stockées à l'abri de la pluie servent à alimenter les chaudières.

Situé en Gâtine, le Gaec de Vernan compte deux associés et un salarié. Fort d'un troupeau de 60 vaches laitières, ce Groupement agricole d'exploitation en commun compte également 80 bovins viande (Parthenaise et Limousine). Il exploite 210 hectares répartis à Mazieres-en-Gâtine et à Saint-Marc-la-Lande, dont la moitié en prairie. « Quarante hectares de cotaux sont valorisés par le pâturage (prairies permanentes) », précise Steve Gentil.

La particularité de cette exploitation est liée à la présence de 150 km de haies plus ou moins développées, autour des champs. Compte tenu du dérèglement climatique, ces arbres garantissent de l'ombre aux vaches. Ils servent aussi de brise-vent. « Nous sommes aussi propriétaires d'un bois de 5 hectares », poursuit l'un des deux associés.

Toutes ces haies, composées principalement de frênes et de chênes,

sont valorisées par une déchiqueteuse via deux chantiers réalisés en septembre ou octobre. Les plus grosses branches terminent en bûches de chauffage. Le reste est broyé pour faire du paillage de massifs destiné aux paysagistes et aux particuliers et de la litière de copeaux pour les vaches. « J'utilise ainsi beaucoup moins de paille », note Steve Gentil.

C'est beaucoup plus écologique que le foin !

STEVE GENTIL
Exploitant agricole

Quant aux plaquettes au format plus régulier, elles sont destinées à l'alimentation de cinq chaudières. « Nous faisons travailler la CUMA du Bocage et l'entreprise agricole Samuel Courdon. Une fois coupées à l'aide d'une pelleteuse munie d'une

tête tronçonneuse (120 € de l'heure), les branches, préalablement mises en tas, sont ensuite broyées. Ces deux actions se déroulent dans un délai assez court. Quinze jours au maximum. Au-delà, le bois commence à se dégrader et les rumeaux cassent. Au total, 400 m³ de plaquettes sont produites annuellement sur notre Gaec. Le broyage représente un coût financier important (430 € de l'heure) », concède Steve Gentil qui a fait le choix en 2011, d'investir dans une chaudière à bois déchiqueté. Cet engin lui permet de chauffer sa maison d'une superficie de 300 m². « On accède à la matière première. Autant l'utiliser plutôt que d'arracher les arbres », dit-il.

Mais l'agriculteur à la fibre environnementale, y voit un autre avantage. « C'est également beaucoup plus écologique que le foin. Mais ce n'est pas plus rentable eu égard au surcoût de la chaudière à plaquettes. »

Jean-Luc SIMON

Plus d'un million de km de haies ont disparu

Outils d'aménagement et de production, les haies façonnent les zones rurales et l'agriculture. Elles sont bénéfiques pour les cultures, l'élevage, la biodiversité, la protection des cours d'eau, l'intégration paysagère et la diversification des productions.

Rétention des sols et lutte contre l'érosion, effet brise-vent, pollinisation, stockage de carbone, régulation de l'eau, fourniture de biomasse... les haies offrent aussi de nombreux services écologiques. Entre enjeux agronomiques, écologiques et économiques, la haie champêtre peut toutefois être à la fois objet d'attention mais aussi de rejet.

Depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages, soit environ 1,4 million de kilomètres. Ces réserves de biodiversité, remparts contre l'érosion des sols, sont pourtant aussi utiles aux rendements agricoles. C'est ce que souligne en particulier un rapport d'avril 2023 sur le rôle des haies comme levier de planification écologique.

En dépit de dispositifs de protection et de soutien, le déclin des haies se poursuit au rythme de 1,5 % par an, selon un rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAR), dépendant du ministère de l'agriculture.

Remis le 26 avril 2023, le rapport du CGAAR sur les haies recommande l'établissement d'une charte pour accompagner les actions de création, de protection, de gestion dura-



Destruction de haies.

Photo : ANONIMO

ble et de valorisation économique des haies, considérées comme un « levier de la planification écologique ».

A SAVOIR Une inquiétude

De plus en plus de chênes sont actuellement victimes de la chalarose. Une maladie invasive qui décime aussi les peuplements de frênes européens. Si cet arbre venait malheureusement à disparaître, les haies du Gaec de Vernan en souffriraient terriblement.

Au fil des années, le Gâtinais constate que les arbres poussent de moins en moins vite. « Le dérèglement climatique (manque d'eau en général et hausse des températures) en est la cause principale, selon Steve Gentil pour beaucoup.